



Les informations et résultats du tableau de droits de succession sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.

Récapitulatif des renseignements

Le défunt

Situation conjugale du défunt

La famille

Option de donation

Le patrimoine

Résultat de l'évaluation en date du Jeudi 26 décembre 2024

Actif net successoral

0 €